



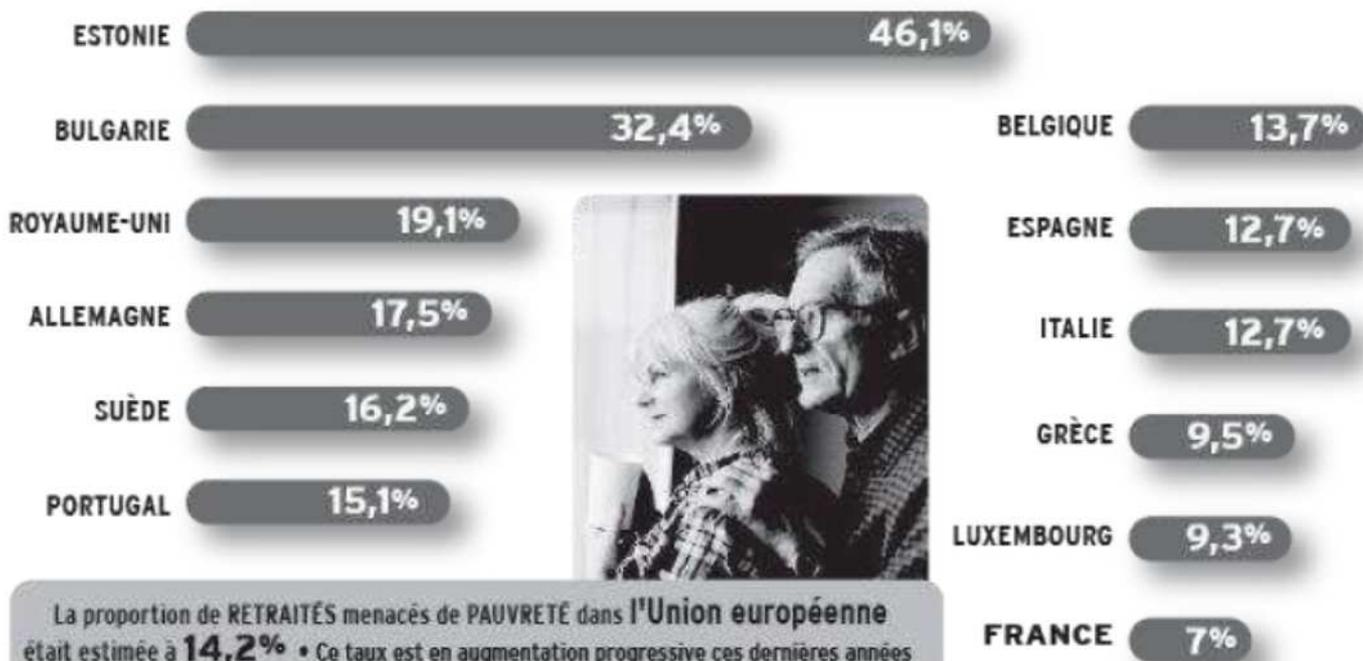
## **REVUE DE PRESSE**

**Jeudi 17 janvier 2019**



## Pauvreté des retraités : la France moins touchée que ses voisins

Part des retraités menacés de pauvreté dans une sélection de pays de l'Union européenne en 2017



\* Eurostat définit le seuil de risque de pauvreté quand les revenus après transferts sociaux sont inférieurs à 60% du revenu médian  
Source : Statista

■ Des écoles proposent cette semaine des repas 100 % local ■ Préparés à partir de produits achetés sur la plateforme Agrilocal ■ Les enfants se régalent ■ Mais des freins restent à lever pour étendre la démarche.



Mardi, les écoliers de Vars ont goûté au premier repas 100 % local. Il y en aura un par mois. Les enfants ont aussi appris à identifier les légumes et à en connaître les saisons.

Photo Renaud Joubert

# Les écoliers nourris au grain local

Lénaëlle SIMON  
Lsimon@charentelibre.fr

**D**ans leur assiette, il ne restait pas une goutte de soupe et les cantinières ont même dû servir du rab aux plus gourmands. Mardi, Frédéric Renon, le cuisinier de l'école de Vars, a fait un carton avec son repas 100 % charentais. Le bien nommé «velouté d'à côté» (carottes, pommes de terre, poireaux, patates douces) avait le goût des champs de Genac-Bignac. Les saucisses venaient tout droit de Lessac, les lentilles de Ruffec et le yaourt du dessert de Poursac. «Il est trop bon ce yaourt, on en mange pas souvent des comme ça, il y avait plein de morceaux de fruits», se délectent encore Chanaël et Emma.

»

**Ces produits ont plus de goût. On a moins besoin d'avoir recours à des aides culinaires.**

La commune a décidé de proposer une fois par mois un repas entièrement charentais aux 240 écoliers qui mangent à la cantine et de dé-

laisser Agap'pro, la plateforme d'approvisionnement habituelle qui propose des produits locaux, français ou importés, au profit d'Agrilocal. Sur cette plateforme numérique gratuite, à laquelle le Département a adhéré il y a un an et demi, il suffit de quelques clics aux agriculteurs pour proposer leurs produits et aux collectivités afin de passer commande.

Pour poursuivre son développement, elle sollicite les cantines des écoles. Depuis 2018, neuf établissements ont bénéficié d'animations. Cette semaine, Aigre, Saint-Genis-d'Hiersac et Vars se sont jetés à pieds joints dans la démarche. «Dire aux enfants que les légumes de leur soupe viennent de chez nous, ça prend tout son sens sur un territoire rural comme le nôtre», se félicite Wilfried Fournier, le maire de Saint-Genis, qui loue tellement les talents de la cuisinière de l'école, partisane du fait maison, qu'il déjeune deux fois par mois à la cantine!

Le maire de Vars y voit également le moyen de «soutenir l'économie et les productions locales, mais aussi de lutter contre le gaspillage alimentaire» en mettant l'accent sur la qualité. «Nous avons tenté de porter cette démarche en faveur des circuits courts dans les cantines il a quelques années avec le pays ruffécois, mais nous n'avions pas réussi à organiser la

rencontre entre l'offre et la demande, à faire ce que fait Agrilocal. Notamment sur les produits frais, c'était compliqué», souligne Jean-Marc de Lustrac.

À Aigre, Gérard Lagarde, le cuisinier, sert ce midi son premier repas 100 % Agrilocal, entièrement composé dans un périmètre de 40 kilomètres. D'habitude, ses produits, achetés auprès de grossistes, sont loin d'être tous charentais. «Et hormis sur la viande, on ne connaît pas toujours le lieu de production.» Il salue le travail sur le goût ainsi réalisé avec les enfants, invités à identifier les légumes présents dans le potage. Lui-même travaille différemment. «Ces produits ont plus de goût, on a moins besoin d'avoir recours à des aides culinaires comme des poudres.»

## Des freins à lever

Il aimerait renouveler l'opération aussi souvent que possible. Surtout que l'objectif du gouvernement à partir de 2022 est d'imposer dans les cantines 50 % de produits issus du bio ou tenant compte de l'environnement. «Si l'on veut y arriver, il faudra que l'offre s'offre, sinon on mangera vite la même chose», observe Jean-Marc de Lustrac. Le manque de diversité et de quantité, c'est l'une des limites du système dans un département où le maraîchage est à la peine, surtout dans le

## Des assiettes un peu plus chères

Coût moyen des denrées du premier repas 100 % Agrilocal servi mardi à l'école de Vars: 2,40 € contre 2 € pour un repas classique. Le maire est prêt à mettre la différence. «L'objectif n'est pas de faire que du coût mais aussi de la qualité. On le fait déjà en servant du bio, au-delà de ce que la loi impose», souligne Jean-Marc de Lustrac. À Saint-Genis-d'Hiersac aussi, le maire franchit le pas. «Je préfère qu'on paie plus cher un yaourt qui vient de Villebois par exemple et que les enfants découvrent un goût et une onctuosité différents.» À Vars, le cuisinier a déjà des pistes

pour alléger la facture. Un exemple: les saucisses. «J'ai pris le même poids que d'habitude, sauf que celles-ci tiennent beaucoup mieux à la cuisson. Le poids cuit est plus important. La prochaine fois, on n'aura pas forcément besoin d'en commander autant.» Et c'est pareil pour les lentilles. «Les bûchettes de chèvre que l'on va servir nous coûtent plus cher. En revanche, c'est moins coûteux de passer par Agrilocal pour les légumes de saison», détaille Gérard Lagarde, le cuisinier de l'école d'Aigre, séduit par la simplicité d'utilisation de la plateforme.

nord. «En cette période, hormis des pommes, poires et kiwis, on est limités en fruits, concède Gérard Lagarde, qui travaille aussi avec Agap'pro. Si on veut proposer des bananes, on est obligés.»

Ensuite se pose la question de la main-d'œuvre. «Si je prends des petits pois frais, qui va les écosser?», interroge Frédéric Renon, en cuisine dès 6h45. Idem pour les haricots verts.» À Aigre, Gérard Lagarde, seul en cuisine, a décidé de caler le repas 100 % Agrilocal ce midi parce qu'il n'y avait pas école hier. Il s'est donc avancé sur l'épluchage des légumes pour le potage

et la poêlée qui accompagnera le blanc de poulet. «Il y a aussi un travail de désinfection que l'on n'a pas à faire lorsque l'on cuisine des surgelés.» Ce qui amène à penser une autre organisation de travail. «On ne peut pas passer d'un coup au tout local. Il faudrait que je prépare mes menus deux ou trois mois à l'avance au lieu d'un mois pour être sûr d'avoir les produits souhaités et continuer à avoir un gros fournisseur à côté», abonde Frédéric Renon. Notamment pour les produits secs, parmi les moins achetés sur Agrilocal, contrairement aux yaourts et à la viande.

## Repères

103 fournisseurs proposent leurs produits sur Agrilocal qui recense aussi 54 acheteurs  
693 produits sont actuellement

proposés, y compris des plantes aromatiques et des produits travaillés, comme les pâtes de fruits, des galettes des rois, de la pâte à tartiner ou des pizzas fraîches.  
46 % des acheteurs sont des écoles,  
19 % des collèges (ils sont onze

inscrits), mais on trouve aussi des maisons de retraite.  
5 708 repas locaux ont été servis à des écoliers charentais dans le cadre d'actions menées avec Agrilocal depuis 2018.  
68 % du chiffre d'affaires de

la plateforme est réalisé en Charente: des acheteurs des départements voisins passent aussi commande.  
574 commandes ont été passées depuis les six derniers mois.  
157 euros, c'est le montant du panier moyen commandé en ligne.

## Précision: pas de latin en tronc commun

Hier, *CL* relayait la fronde menée par des profs de lettres, déçus que l'enseignement «Littérature, langues et cultures de l'antiquité Latine» ne soit pas proposé dans les lycées charentais l'an prochain. Il s'agit bien d'un enseignement de spécialité (les élèves de première doivent en suivre trois) et non d'une matière dispensée en tronc commun. Via l'association Arrête ton char, les profs ont sollicité Pascal Charvet, ancien inspecteur de l'Éducation nationale, pour les soutenir dans leur démarche.

# Grand débat: les catholiques tendent le micro en Charente

À l'heure de la grande consultation nationale, la radio RCF donne la parole aux Charentais sous forme d'émissions-débats. L'idée: entamer une réflexion autour des valeurs chrétiennes.

Mathieu ESCOULA  
mescoula@charentelibre.fr

«**T**out le monde, chrétien ou non, est le bienvenu», martèle Jean-Louis Née, producteur et président de RCF Charente. Dans le sillage du grand débat national organisé à la suite du mouvement des gilets jaunes, la radio, qui regroupe quatre salariés et trente bénévoles, lançait hier soir les «Cahiers d'espérance».

”

L'idée n'est pas de débattre de la hausse ou non de la CSG et du Smic, mais d'entamer une réflexion en vue d'une sortie de crise.

Le programme, diffusé en direct et en public, invite les Charentais à échanger sur les valeurs de l'Église en pleine grogne sociale. «L'idée n'est pas de débattre de la hausse ou non de la CSG et du Smic, mais d'entamer une réflexion en vue d'une sortie de



Si le lancement des «Cahiers d'espérance» s'est fait en studio, les prochaines émissions seront tournées au milieu du public.

Photo Quentin Petit

crise», précise Jean-Louis Née qui justifie en ce sens le terme de «cahiers d'espérances» et non de «doléances». L'opération est également un moyen pour l'Église d'entrer dans le débat public, «mais sans exclusivité», ajoute-t-il, sou-

lignant la venue d'une femme de confession musulmane parmi les débatteurs d'hier soir. Parmi les pistes avancées pour répondre au «mal-être actuel» révélé par les mouvements flous en Charente comme partout en France, le

vicaire général, Guy Rougerie, avance celle d'une société moins consumériste au nom du principe de «destination universelle des biens». En écho à l'homélie de Noël du pape, il s'inquiète que la volonté de posséder devienne une

## Comment participer aux débats ?

Vous souhaitez faire partie des débatteurs? Il est nécessaire d'envoyer un mail à [rcfcharente@rcf.fr](mailto:rcfcharente@rcf.fr). Pour assister à l'émission, il suffit de se rendre sur place sans inscription préalable. À l'issue des 50 minutes de débat, le public pourra, pendant 25 minutes, apporter ses contributions. Les émissions se dérouleront le 23 janvier à la salle paroissiale de Barbezieux, le 30 janvier dans la salle Jacques-Sevin à Soyaux, le 6 février dans la salle paroissiale de Ruffec, le 13 février pour le doyenné d'Est-Charente (lieu à définir) et le 20 février à Cognac. L'émission finale aura lieu le 13 mars à la Maison diocésaine d'Angoulême. Tous les programmes seront diffusés en direct audio sur RCF Charente et en différé sur le site du diocèse ([angouleme.catholique.fr](http://angouleme.catholique.fr)) et sur le site de RCF Charente ([rcfcharente.fr](http://rcfcharente.fr)).

finalité. Le religieux s'attarde également sur le principe de subsidiarité. «Pourquoi décider à Bruxelles ce qu'on peut décider à Paris? Pourquoi décider à Paris ce qu'on peut décider à Bordeaux? Pourquoi décider à Bordeaux ce qu'on peut décider à Angoulême?», énumère-t-il. Les décisions sont prises de si loin que les citoyens ont le sentiment de ne plus avoir la parole.» À l'issue des six débats, un cahier de synthèse d'espérance sera présenté lors d'une émission finale le 13 mars à Angoulême à laquelle parlementaires et conseillers du département ont été conviés.

## Thomas Mesnier organise une première réunion à Dirac

«**J**e vais ouvrir la réunion sur les questions posées par le président de la République, puis je me contenterai d'animer la réunion. Le débat vivra», promet Thomas Mesnier, le député de la 1<sup>re</sup> circonscription de la Charente qui, dans le cadre du grand débat national, organise une première réunion en Charente. Ce sera demain à 19h30 à la salle des fêtes de Dirac, derrière la mairie. Pour cette première réunion, le député a décidé de retenir l'un des

quatre thèmes de la lettre d'Emmanuel Macron: «Ce sera démocratie et citoyenneté. C'est le plus simple pour démarrer.»

Sur le rendu, Thomas Mesnier annonce qu'il réalisera une synthèse de chaque réunion et invitera aussi les participants à remonter leurs doléances sur la plate-forme gouvernementale <https://granddebat.fr>. «Cette réunion est ouverte à absolument tout le monde, gilets jaunes comme non gilets jaunes.»

■ SANTÉ

### L'épidémie de grippe s'installe en Nouvelle-Aquitaine

Huit régions françaises, dont la Nouvelle-Aquitaine, ont franchi le seuil épidémique de la grippe en début de semaine selon l'agence Santé publique France. La maladie a déjà causé neuf décès en France depuis le 1<sup>er</sup> novembre. Il est toujours possible de se faire vacciner tout en sachant qu'un délai de quinze jours après injection est nécessaire pour être immunisé.

## Les prévisions

### Des flocons mardi en Charente ?

**Flocons.** La première neige de l'année en Charente, c'est pour la nuit de lundi à mardi prochains, si l'on en croit les prévisions de Météo-France.

Les météorologues prévoient des chutes significatives très tôt mardi matin. Mais l'épisode devrait être de courte durée et la neige virer à la pluie rapidement.

Avant d'autres averses de neige envisagées dans la soirée de mardi. La situation a encore le temps d'évoluer, puisqu'il s'agit d'une prévision à six jours.



Capture d'écran Météo-France

# Le chiffre

**+0,1%** **L'évolution du nombre d'emplois salariés** dans le tertiaire marchand au 3<sup>e</sup> trimestre 2018 en Nouvelle-Aquitaine, dans un contexte global où l'emploi total stagne. L'Insee a publié hier une note de conjoncture faisant état d'un «*coup de frein*» sur l'emploi salarié dans la région. L'emploi dans l'hébergement/restauration est ainsi en baisse de 1,1 % sur la même période, tandis que celui de l'industrie croît d'un petit 0,1 % et la construction résiste à +0,3 %. Le taux de chômage reste stable à 8,4 %.

## À voir

### La chaîne NoA se plonge dans l'univers du cognac



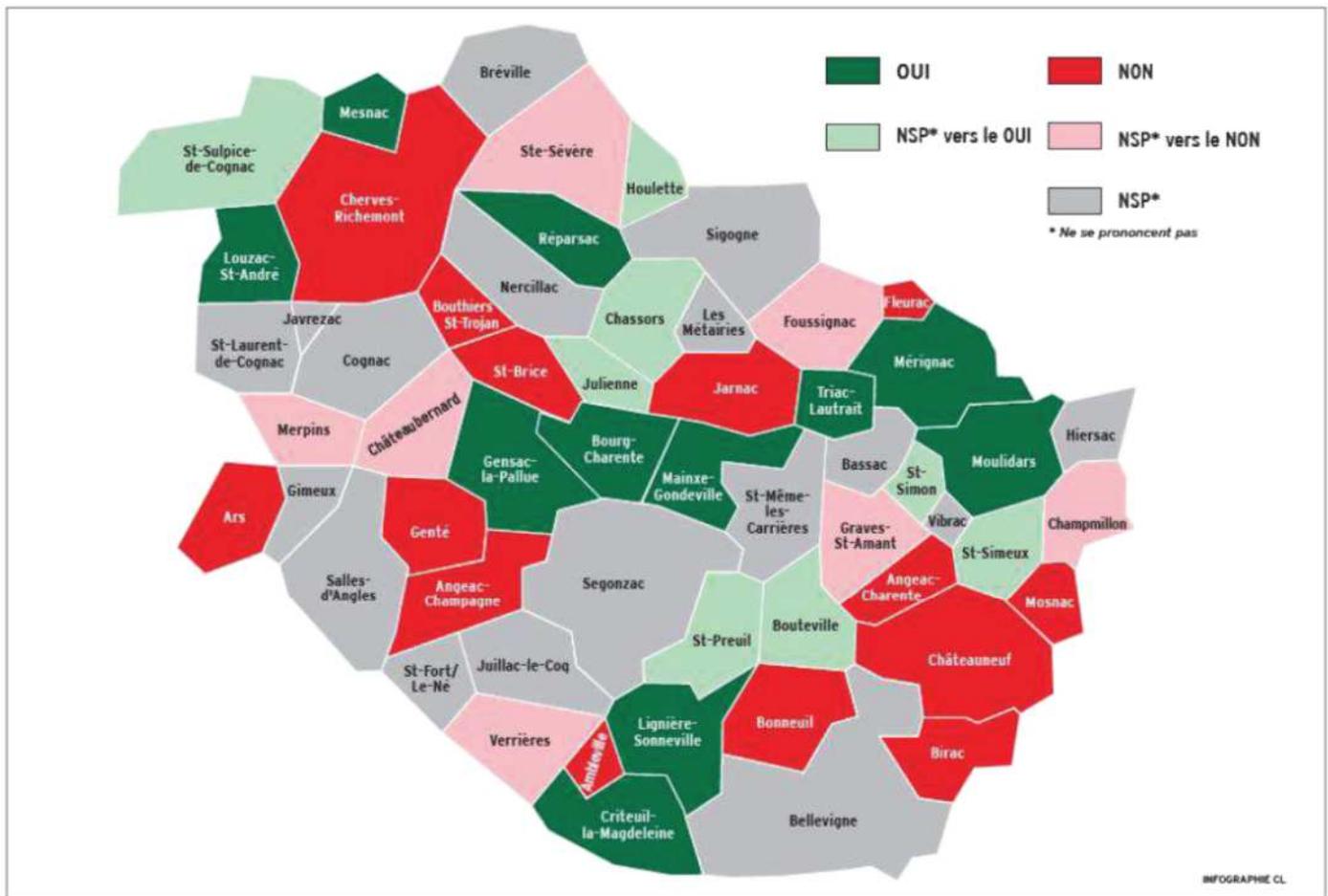
**Ce lundi, NoA était aussi à Cognac pour un direct sur les trésors de la ville pour l'émission «Tous les chemins mènent à vous».**

Repro CL

**Le cognac en vedette.** La chaîne NoA 100 % Nouvelle-Aquitaine braque ses projecteurs sur l'univers des eaux-de-vie de cognac à partir de lundi 21 janvier (1) dans le cadre de son émission «Côté châteaux». Plusieurs reportages sont au menu, dont un portrait de Pierre Vaudon, vigneron-distillateur-bouilleur de cru à Échallat, une plongée dans les coulisses des maisons de négoce Hennessy et Courvoisier, et une interview de Patrick Raguenaud, le président du BNIC, le Bureau national interprofessionnel du cognac, au cœur du bar à cocktails Louise. La chaîne est disponible sur Orange (339), SFR (455), Free (326), Bouygues (337) ou sur [na.france3.fr](http://na.france3.fr).

(1) Mercredi 23 janvier à 11h15 et 23h30, jeudi 24 à 17h50, puis vendredi 25 à 8h50, 20h15 et 23h25. D'autres diffusions sont prévues la première semaine de février.

# Maires de l'agglo: stop ou encore?



INFOGRAPHIE CL

■ Un quart des élus du Cognacais annoncent déjà ne pas vouloir continuer en 2020, un tiers y songent sérieusement  
 ■ Et ce n'est pas qu'une question d'âge.

Gilles BIOLLEY  
 g.biolley@charentelibre.fr

Ils sont au cœur de l'actualité. Des maires sollicités désormais pour organiser le grand débat national, et divisés sur cette question au sein de Grand Cognac, comme partout en France. « Pas notre rôle, lâchait-il y a peu celui de Cognac, Michel Gourinchas, on a déjà assez à faire ». Des maires de l'agglo rincés pour certains par une fonction devenue « trop chronophage et qui demande de plus en plus de compétences techniques, même si elle reste très enrichissante », note l'élue d'Ars, Hélène Tournadre, laquelle n'ira pas au-delà de son premier

mandat en 2020, à l'instar de ses homologues de Jarnac, d'Ambleville ou encore de Châteauneuf, pour qui un seul suffira aussi. Parmi les 57 maires de Grand Cognac, ils ne seront pas les seuls à déposer leur écharpe lors de ces prochaines élections municipales, qui verront un fort renouvellement selon le sondage réalisé par CL. Onze autres maires annoncent en effet dès aujourd'hui leur décision de ne pas se représenter, soit 25 % des effectifs. Un pourcentage qui monte à 35 % si on ajoute les élus qui ne se prononcent pas encore, mais tendent plutôt vers le non, quand dix seulement disent d'ores et déjà vouloir remettre le couvert, et que

huit avancent cette probabilité. Les raisons de ne pas poursuivre sont diverses. La limite d'âge et « l'envie d'en profiter un peu et de se consacrer à la famille » pour certains, comme le soulignent Claude Guiard (Birac), Philippe Nifenecker (Boutiers), Gérard Faurie (Angeac-Champagne) ou encore Alain Riffaud (Cherves-Richemont) et Christian Valtaud (Genté). « Et puis il faut bien savoir arrêter un jour, j'ai assez donné je pense », rappelle ce dernier, élu depuis 1977. « Place aux jeunes », soulèvent-ils en chœur, tout en relevant qu'ils ne sont pas nombreux non plus à se bousculer au portillon pour reprendre le flambeau d'une fonction, tous

le disent, les partants inclus, de plus en plus exposée et de plus en plus complexe, depuis la mise en place de l'agglo notamment. Nombre d'entre eux ont d'ailleurs exprimé ouvertement leur sentiment d'être dépossédés de leur capacité d'action depuis sa mise en place. Leur difficulté croissante également à gérer leur commune dans un contexte de baisse de dotations de l'État qui s'accroît. La raison sûrement pour laquelle nombre d'entre eux ne se prononcent pas du tout et disent attendre encore un peu pour se décider. Au printemps pour beaucoup, après le vote du budget, au dernier moment pour quelques-uns en quête d'un éventuel successeur.

# Les logements HLM du Foyer mettent le feu au conseil de Châteaubernard

La garantie d'un emprunt et la rétrocession de la voirie, des espaces verts et des réseaux de la rue Allende, ont fait l'objet d'une passe d'armes.

Le conseil municipal de mardi soir a été animé à Châteaubernard, et la société HLM «Le Foyer» a été au cœur des échanges. Les deux points de l'ordre du jour la concernant ont suscité des passes d'armes avec l'opposition.

En premier lieu, il s'agissait de la garantie que la Ville a accordée à ladite société pour des emprunts auprès de la Caisse des dépôts et consignations, la structure de financement publique qui appuie les collectivités. Ces emprunts ayant été réaménagés, la garantie doit être renouvelée. Jean-Claude Fayemendie, au nom de l'opposition, a protesté, arguant que «la SA Le Foyer ne respecte pas les règles et ne transmet pas les données financières permettant d'apprécier leur fiabilité (...) Il y a quand même 1,164M€ en jeu.»



La rue Salvador-Allende doit être remise en état avant rétrocession à la Ville. Photo CL

”

**La société n'a jamais respecté ses engagements, et ce depuis la pose de la première pierre.**

Le maire a répondu en rappelant que «la commune est déjà garante de cet emprunt, et (que) la société n'a jamais fait défaut dans ses échéances».

Autre point de désaccord, la rétrocession par la même société de HLM de la voirie, des trottoirs, des espaces verts et des réseaux de la rue Salvador-Allende à la Ville. Dans sa présentation, Pierre-Yves Briand a insisté sur le fait que l'incorporation au domaine public se

ferait «sous condition de la réfection totale de ces équipements», à laquelle Le Foyer s'est engagée.

## Désherbage aux pesticides près de l'hôpital

Dubitatif, Jean-Claude Fayemendie, remontant à l'origine du lotissement, a maintenu que «la société n'a jamais respecté ses engagements, et ce dès la pose de la première pierre par Marie-Noëlle Lienemann, alors secrétaire d'État». C'était en mars 2002 et l'élu d'opposition était alors maire.

«Cette première pierre a été retirée, a-t-il poursuivi. De plus, cent arbres devaient être plantés, on est loin du compte.» Le maire actuel a indiqué que «la priorité a été donnée à une reprise de la voirie en bon état». Les questions diverses ont aussi

donné lieu à des échanges plutôt musclés. Tout d'abord, lorsque Jean-Claude Fayemendie a posé la question du traitement des vignes à proximité de l'hôpital et signalé un désherbage abusif du domaine public touchant même des terrains privés, par un viticulteur («J'ai les photos»).

L'élu Éric Liaud a répondu qu'un contact avait été noué avec cet exploitant et qu'il «semble conscient qu'on ne peut pas faire n'importe quoi, et qu'il est très responsable dans sa pratique des traitements». Gilets jaunes et grand débat national ont clos la soirée, objets d'un nouvel échange tendu à propos des violences, entre le premier édile et son principal opposant.

La traditionnelle galette des Rois a ensuite rassemblé tout le monde dans une ambiance plus calme.

Pierre NAU

## ” La phrase

*Le choix du terrain de l'aire de grand passage est acté*

**Jérôme SOURISSEAU, président de la communauté d'agglomération de Grand Cognac**

Voilà qui devrait rassurer Marie Lajus, la préfète de Charente, laquelle avouait récemment en avoir un peu assez de constater que le projet d'aire de grand passage pour les gens du voyage de Grand Cognac n'avancé pas.

Selon le président de l'agglomération, le terrain est trouvé: «Les études préalables vont débiter (coût, aménagement, PLU...) et le dossier sera sur la table du conseil au printemps, avec des propositions concrètes», annonce-t-il. Selon des sources proches du dossier, ce terrain ne serait pas situé dans la commune de Gensac, près des cuisines Gratacos, de la route de la Grue et de la RN 141, un temps entrevu. Où? Réponse dans quelques mois, pour l'instant le secret est bien gardé.

## «Éviter de sombrer dans le fatalisme»

Le directeur de l'hôpital a dressé le bilan d'une année 2018 «compliquée et déconcertante», hier, tout en esquissant des pistes de redressement.

Marc BALTZER  
m.baltzer@charentelibre.fr

**D**avantage d'actes médicaux réalisés (+3 %), plus de naissances que l'an dernier, une «rationalisation» du fonctionnement «à laquelle tout le monde a participé», et pourtant «un résultat financier qui se détériore notablement» (en passant de 1,5 à 3,3ME de déficit, lire CL du 5 janvier).

Entre les vœux de début 2018 et ceux prononcés hier, le directeur du centre hospitalier de Cognac, Stéphane Jacob, a vécu une année «plus compliquée [que la précédente] et déconcertante».

Car des efforts ont été faits dans l'organisation, cinq médecins ont été recrutés, sans parvenir à enrayer la chute financière.

### «Nous ne faisons pas la politique de santé»

Ces efforts continueront cette année, a-t-il annoncé, avec notamment un plan de retour à l'équilibre financier et «un rapprochement et plus si affinités» avec la structure de Châteaubernard, qui partage déjà sa direction avec le



Après les vœux, les dames du Soroptimist ont remis un don à la maternité. Photo M. B.

centre de Cognac, comme l'a ensuite évoqué la présidente du comité médical, Delphine Chenevier. Qui a dressé un constat un peu désabusé: «L'État n'a plus d'argent et ça se sent». «Nous ne faisons pas la politique de santé, nous la mettons en œuvre, modestement», a poursuivi Stéphane Jacob, en souhaitant, outre les questions de fonctionnement, une «réflexion sur la place qu'on entend faire

jouer à cet établissement sur le territoire», tout en évitant de «tomber dans le fatalisme».

L'année qui vient sera aussi celle du prochain projet d'établissement, la feuille de route de l'hôpital, et celle du rendu de l'inspection de certification de l'an dernier. Parmi les annonces, la mise en place d'un dispositif de télémédecine et de prise en charge de nuit dans les Ehpad a été esquissée.

# Premier conseil municipal pour la commune nouvelle de Rouillac

Mardi, l'ordre du jour était chargé avec la constitution des différentes commissions suite à l'arrivée de Gourville, qui rebat les cartes. Les élus ont été retenus jusque tard dans la soirée.

**M**ardi soir, le premier conseil municipal de la commune nouvelle de Rouillac accueillait les élus de Gourville, qui viennent donc grossir les rangs des commissions communales.

La salle du conseil n'étant pas assez vaste pour recevoir tout le monde autour d'une table, c'est en rangs d'écoliers que les 37 élus présents ont répondu à l'appel de Xavier Triouillier, le directeur général des services. Parmi les vingt-sept points à l'ordre du jour, on ne retiendra que les plus importants, parmi lesquels la fixation des indemnités de fonction aux maires, maires délégués et adjoints.

## Passes d'armes sur les indemnités

Sujet brûlant s'il en est, les indemnités ont soulevé quelques passes d'armes entre élus.

Devant le tableau récapitulatif proposé par le maire Michel Trainaud, Nicole Lanfranchi, élue de Rouillac, est montée au créneau pour dénoncer «une injustice» qui pourrait être réparée par une redistribution des indemnités et «mettre tout le monde aux mêmes indemnités». Ce qui ne correspond pas à la proposition du maire.

Les adjoints de Rouillac conservent leurs indemnités de Rouillac historique, Sonneville, Plaizac et Sonneville également, creusant ainsi un écart significatif.

Éric Massé, de son côté, a proposé



La salle du conseil de Rouillac n'étant pas assez vaste pour recevoir tout le monde autour d'une table, c'est en rangs d'écoliers que les 37 élus présents ont répondu à l'appel de Xavier Triouillier, le directeur général des services.

Photo CL

un partage des indemnités: «On fait le total et on divise par le nombre d'adjoints». Le maire a tenu bon et s'en est tenu à respecter ce qui avait été décidé lors du premier mariage avec Sonneville et Plaizac en 2016. Le vote a massivement soutenu la proposition du maire. (37 votants plus sept pouvoirs. 44 pour, quatre abstentions).

En s'appuyant sur l'indice 1027 du 1<sup>er</sup> janvier 2019, la somme totale dédiée à ces indemnités s'élève à 8.187,19€. Elle était de 8.350,44€ auparavant. Michel Trainaud fait remarquer qu'elle aurait pu s'élever à 11.259€, si l'on appliquait le

maximum prévu par la loi.

«On ira comme ça jusqu'en 2020. Après, ce sera d'autres personnes qui ne seront plus que 27 pour la commune nouvelle. Il n'y aura qu'un seul barème» a conclu l'édile. L'inventaire scrupuleux des différents syndicats, commissions, Sivos et autres organismes, a permis à tous les élus de s'inscrire dans les cases disponibles. Les élus de Rouillac ayant conservé pour la plupart leur place dans chacune des commissions, les élus de Gourville sont venus compléter les tableaux. Concernant les représentants à la communauté de

communes (CDC) du Rouillacais, sont reconduits Michel Trainaud, Michel Laidet, Françoise Roy, François Bonneau, Véronique Robert-Morisset et Laurence Vendestick pour Rouillac. Christian Vignaud pour Plaizac. Philippe Turqat pour Sonneville. Marie-France Basset et Patrick Godichaud pour Gourville.

La révision des tarifs des salles prévue à l'ordre du jour fera l'objet d'une réactualisation en commission et sera définitivement adoptée au prochain conseil.

Marie-France DUMOUT

## Boulangerie en vue et lutte contre la désertification médicale



Le maire Alain Riffaud et son équipe municipale, lors des vœux.

Photo CL

**L**e maire de Cherves Alain Riffaud et son équipe ont convié «les forces vives de la commune» à la cérémonie des vœux. Après une rétrospective sur 2018, le premier édile a abordé les projets pour 2019. La commune «va continuer l'aménagement de la place du champ de foire et de la route de la Garnerie, les aménagements des bourgs de Cherves et Richemont». En projets, la construction d'une boulangerie-pâtisserie à proximité des commerces, avenue Jean-Monnet, et le lancement d'une étude pour lutter contre la désertification médicale. La réfection du pont de fer par le chantier d'insertion de l'agglo sera en outre poursuivie. En sa qualité de vice-président de

l'agglo, Alain Riffaud explique que «les choses se mettent en place», notamment avec une priorité pour l'enfance jeunesse, les séances d'apprentissage pour les élèves de CP, CE1, CM2, le «parcours culturel» en proposant aux élèves de CE2 et CM1 un programme d'accès aux médiathèques, au conservatoire ou aux musées trois fois par an.

En matière d'internet très haut débit, un site permet d'en savoir plus sur les dates approximatives de desserte: [www.charente-numerique.fr](http://www.charente-numerique.fr). Et l'élu de conclure: «Notre commune bouge, ne veut pas rester en arrière. Elle l'a prouvé dans le passé et continue dans la même direction.»

Le pot de l'amitié a suivi.

## Statu quo sur les taux des taxes

Sous chapiteau, avant la dégustation d'un chocolat chaud et d'une galette, le maire d'Hiersac David Chagneaud a présenté les vœux du conseil municipal à une petite foule, en présence de Marie-Henriette Beaugendre, vice-présidente du conseil départemental et d'une délégation de la gendarmerie.

Tout en annonçant *«qu'il n'y aurait pas d'augmentation du taux des taxes»*, le maire a souligné qu'*«en quatre ans, 70.000 € de subventions d'État ont été supprimées. Une gestion rigoureuse et des choix drastiques dans les investissements permettent de maintenir les taux.»*

Au chapitre des projets 2019, voici les principales pistes de travail: finalisation des travaux de la route de Châteauneuf, poursuite et développement du dossier réhabilitation de l'église, poursuite du dossier des logements dans l'ancienne perception par le concours de Soliha sous la présidence de M. Beaugendre, développement de la médiathèque redevenue municipale (avec appel à des bénévoles), sans oublier les travaux de voirie et l'entretien des bâtiments.



David Chagneaud s'interroge sur l'éventualité d'un second mandat. Photo CL

Et l'édile de conclure *«Ce sera une année pleine de mandats et je ne sais à ce jour si j'y retournerai, vous aurez ma réponse à l'automne»*. Dans un préalable fourni, le maire a évoqué le soutien aux associations locales et l'implication de la municipalité au travers du rôle d'animatrice mené par la première adjointe Martine Beaumard, comme par exemple pour la création du premier salon artisanal (qui sera reconduit en 2019).

**Permanence du député.** Jérôme Lambert, député, tiendra une permanence jeudi 24 janvier à 14h à la mairie d'Hiersac.

## Deux lotissements sur les rails



Quelques personnes méritantes de la commune ont été mises à l'honneur. Photo CL

**D**ans une salle des fêtes de Bourg-Charente bien garnie, le maire Jérôme Sourisseau a animé la cérémonie des vœux, illustrée par un diaporama. Après avoir souhaité la bienvenue aux nouveaux habitants et rappelé que la commune «*compte 907 habitants depuis le 1<sup>er</sup> janvier*», il a expliqué qu'en 2019, divers projets allaient ouvrir quelques chantiers importants: les études sont en cours pour deux lotissements: sept lots aux Fumis (ancien stade) et sept lots aux Bernardières. «*Les réservations sont possibles dès maintenant*».

Le projet d'agrandissement de la salle des fêtes (cuisine, toilettes aux normes, entrée sécurisée, parking) est finalisé. «*Reste à valider quelques subventions. L'aménagement du nouveau parking débutera au printemps. Tous ces projets sont étudiés en maintenant les taux modérés de notre fiscalité.*»

Menée par le Département, la restructuration de la propriété foncière aux Ballastières sera à l'étude en partenariat avec Segonzac et Mainxe-Gondeville. Un autre gros chantier réalisé par le Département va démarrer sur le pont de Bourg au printemps (durée: 1 à 2 mois). En tant que président de Grand Cognac, Jérôme Sourisseau a insisté sur le rôle «*d'acteur majeur en matière d'économie, de tourisme, d'aménagement du territoire, de l'enfance jeunesse*» que doit jouer cette collectivité de 72.000 habitants. L'édile a rendu hommage au dynamisme des associations locales, avant de remettre la médaille communale à des bénévoles qui s'investissent au service de la collectivité: Monsieur Menier; Patricia Saunier; Valérie Picard. Michelle Guitton a reçu la médaille d'honneur échelon argent.

## Des vœux empreints d'émotion



Médaillé, Gérard Faurie a salué Jérôme Sourisseau pour son discours élogieux. Photo CL

Samedi après-midi, le maire d'Angeac Gérard Faurie a convié ses administrés pour les vœux. Le premier édile a exposé la liste des projets 2019: aménagement du centre-bourg; réfection d'un chemin blanc à Roissac; acquisition, si le conseil le valide, de la propriété derrière la salle des fêtes. Avec l'agglo, aménagement de la base de loisirs des Trois-Pierres; travaux préparatoires à la mise en place de la fibre. L'élu a terminé par quelques mots sur l'agglo, «avec toute une série de transferts et dé-transferts de compétences pour arriver, il faut l'espérer, à une situation plus lisible fin 2019».

Gérard Faurie a ensuite annoncé que, «après longue et mure réflexion», il se retirerait à l'horizon

de mars 2020 de toutes ses fonctions électives à la mairie et à l'agglo. «Il faut savoir s'arrêter et laisser place à d'autres avec de nouvelles idées et visions», dit-il ému.

Puis le maire a remis à Christophe Delale la médaille d'honneur régionale, départementale et communale au titre de ses 30 ans au service de la commune. «Un très bel exemple de promotion sociale». Monté sur scène pour rejoindre Gérard Faurie, Jérôme Sourisseau lui a remis la médaille d'honneur pour ses 20 ans de mandat électif «passés au service de son territoire et de ses habitants», louant son investissement «avec un seul intérêt, un seul objectif: servir le bien commun», tant pour sa commune qu'au niveau de Grand Cognac.

## GENSAC-LA-PALLUE COGNAC

Dominique et Bernard CHEVALIER,  
Pascale et Bruno SALMON, ses filles  
et ses gendres ;

Jérémy, Antoine, Mathilde, Pierre,  
ses petits-enfants ;  
Ella, son arrière-petite-fille,  
ainsi que toute sa famille  
ont la tristesse de vous faire part  
du décès de

**M<sup>me</sup> Marie-Josette NAUDIN,**  
née MESNARD,

survenu dans sa 81<sup>e</sup> année.

Ses obsèques religieuses seront  
célébrées le samedi 19 janvier 2019,  
à 10 h 30, en l'église  
de Gensac-la Pallue, suivies  
de l'inhumation au cimetière  
de Saint-Même-les-Carrères.  
M<sup>me</sup> NAUDIN repose à la chambre  
funéraire de Cognac, 5, rue Richard  
où la famille recevra les visites ce jeudi  
17 janvier, de 15 h à 17 h et le vendredi  
18 janvier, de 10 h à 12 h.  
Cet avis tient lieu de faire-part.

PFG, Services Funéraires, Maibrerie,  
Prévoyance, 23, rue d'Angoulême,  
Cognac, tél. 05.45.82.00.38.



### Des éclaircies.

La pluie de la nuit s'éloigne rapidement vers le Sud en matinée. Et les éclaircies reviennent dans un ciel partagé, avec des averses. Le vent d'Ouest à Nord-Ouest faible à modéré. Les températures maximales vont de 9 à 11 degrés.

### Vendredi



### Samedi



### Dimanche



### Lundi



### Mardi



### Mercredi



### HIER



# Coup de frein sur l'emploi salarié fin 2018

**NOUVELLE-AQUITAINE** L'Insee constate que l'industrie et la construction résistent tandis que les services s'essoufflent et l'emploi public se replie

Les incertitudes nationales et internationales vécues lors du dernier trimestre de 2018 n'ont pas été sans conséquence sur l'emploi salarié néo-aquitain : l'emploi salarié total stagne en Nouvelle-Aquitaine, malgré une bonne santé de l'emploi privé (+2 600 postes supplémentaires), annihilé par un fort recul de l'emploi public. C'est le constat que fait l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques) dans sa note conjoncturelle trimestrielle, tout en rappelant que sur l'année entière 2018, le bilan est plus positif avec une progression de l'emploi salarié total sur la région de +0,9 %.

Revenons au troisième trimestre 2018, marqué, en terme d'em-

ploi salariés par l'industrie qui poursuit sa lente progression (+0,1 %), la construction qui résiste (+0,3 %), le taux de chômage qui se stabilise à 8,4 % ou encore le tertiaire marchand (hors intérim) qui termine dans un climat de morosité (+0,1 % avec -1,1 % dans la restauration). Petit focus sur la fréquentation hôtelière qui affiche en juillet une baisse de fréquentation de 1,9 % par rapport à l'année précédente. Baisse également des mises en chantier -0,8 %.

En revanche, une note plus optimiste : la création d'entreprises en Nouvelle-Aquitaine repart à la hausse : +4,7 % au troisième trimestre 2018, dont +7,2 % de micro-entreprises.

## INDISCRÉTION

### Bache-Gabrielsen imagine une aquavit à la mode cognaçaise

Au-delà du cognac, la « Spirits Valley » conçoit toutes sortes de spiritueux. La maison Bache-Gabrielsen se félicite d'être la première à élaborer une Aquavit à Cognac. Elle intègre la gamme Distillations qui adapte différents spiritueux avec une patte maison. La société d'origine norvégienne y voit un « retour à ses racines », cette eau-de-vie parfumée avec différentes substances aromatiques étant particulièrement typique des pays scandinaves. Le maître de chai Jean-Philippe Bergier a travaillé avec la micro-distillerie Audemus Spirits. Tarif, 39 €.



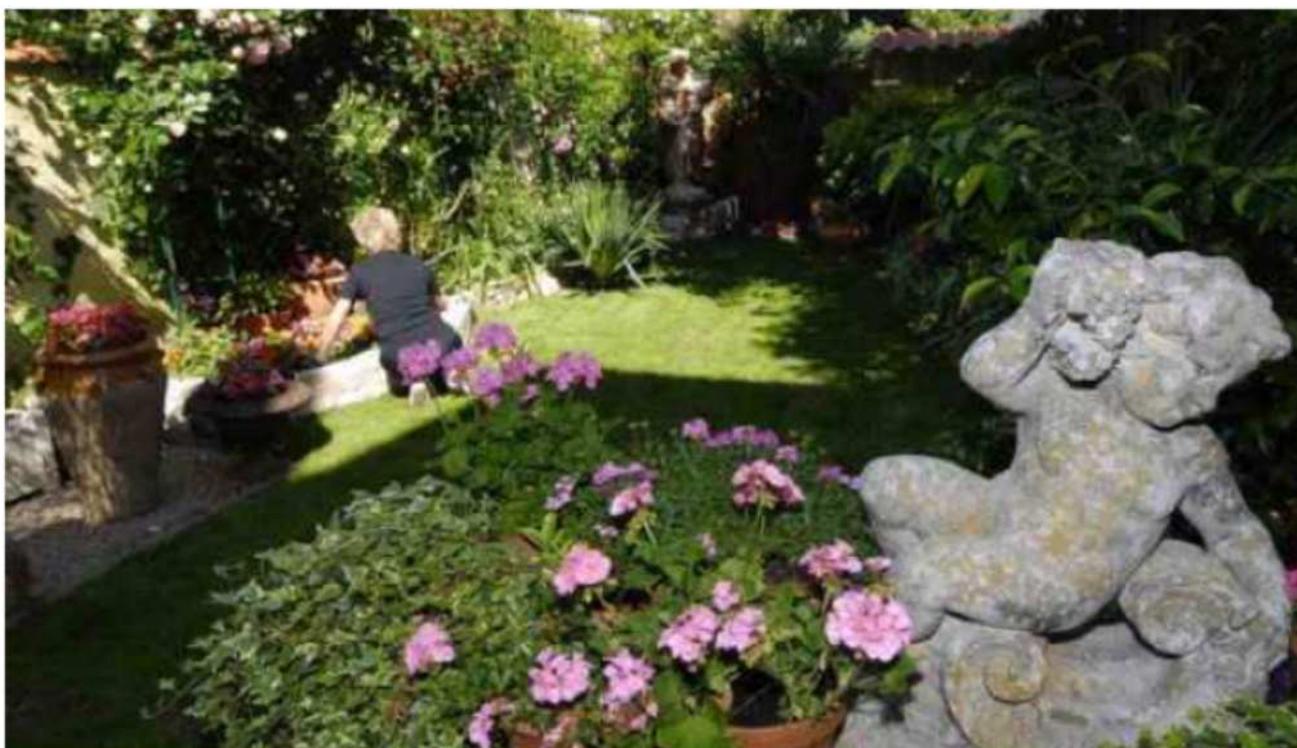
PHOTO DR

## LE CHIFFRE DU JOUR

**+16%** C'est l'augmentation de trafic relevée par la SNCF en gare d'Angoulême en 2018 par rapport à l'année précédente. Un chiffre qui s'explique en grande partie par la mise en service de la Ligne à grande vitesse entre Paris et Bordeaux. Globalement, ce nouveau service a entraîné une hausse de la fréquentation de 11 % sur cet axe : 6 millions de voyageurs ont fait un trajet entre la Nouvelle-Aquitaine et l'Île-de-France en 2018, selon la direction régionale de la SNCF.

## ENVIRONNEMENT

# Désormais, il faut jardiner sans pesticides



Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, il est interdit pour les particuliers d'acheter, utiliser et stocker des pesticides chimiques pour jardiner ou désherber. Ceux qui en possèdent peuvent les rapporter dans une déchetterie qui se chargera de leur destruction. Et pour trouver des solutions alternatives aux pesticides chimiques, rendez-vous sur [www.jardiner-autrement.fr](http://www.jardiner-autrement.fr). PHOTO ARCHIVES « SO »

# « L'hôpital, pour moi, c'est un miracle quotidien »



## LE PIÉTON

**SANTÉ** Le déficit a atteint 3,6 millions d'euros en 2018. Le directeur espère améliorer la situation en 2019

Philippe Ménard  
p.menard@sudouest.fr

Il avait qualifié l'année 2017 de « compliquée ». Le directeur Stéphane Jacob a décrit le millésime 2018 comme « plus compliqué encore » et « déconcertant » lors des vœux du centre hospitalier intercommunal de la région de Cognac, hier. En septembre, le projet de suppression de 15 lits et 20 emplois avait été suspendu par l'Agence régionale de santé (ARS). L'hôpital a gagné un répit mais les perspectives restent tendues.



Stéphane Jacob a évoqué les pistes pour pallier un déséquilibre financier chronique. PHOTO LOIC DEQUIER

### 1 Objectif pour 2019, réduire le déficit de 3,6 M€ à 2 M€

Le plan drastique d'économies établi par Stéphane Jacob en septembre visait à remédier dans l'urgence au dérapage du déficit. La prévision était alors de 3 millions d'euros, sur un budget d'un peu plus de 60 millions d'euros. Le déficit dépasse finalement 3,6 millions d'euros en 2018.

L'activité hospitalière a augmenté, en volume, de 3 %, quand les recettes chutaient de 6 %. Comment expliquer ce paradoxe ? « Peut-être a-t-on fait plus de séjours qui rapportent moins », répond Stéphane Jacob. Au plan national, l'enveloppe financière augmente, mais moins vite que la demande de soins, ce qui comprime les rémunérations octroyées aux hôpitaux. En mars, l'établissement doit signer un « contrat de retour à l'équilibre financier » avec l'ARS. Le projet de

budget table sur un déficit ramené à 2 millions d'euros en 2019. Parviendra-t-il à l'équilibre un jour ? « Ce sera difficile, mais pas nécessairement impossible. Cela dépend de l'évolution des politiques de santé. »

### 2 Aller plus loin dans la réorganisation des soins

Une « recomposition » de l'organisation est effective depuis juin 2018, au prix d'un gros travail en interne. Ses effets semblent positifs, la direction envisage une étape supplémentaire dans ce sens. « En fait, il n'y a rien de nouveau. Si les noms des unités ont pu changer, les patients que nous accueillons sont les mêmes et les soins que nous produisons sont d'égale qualité », tempère Stéphane Jacob, qui entend jouer avant tout la carte de la « proximité » avec le ter-

ritoire. L'hôpital mise par ailleurs sur une montée en puissance des « mutualisations » avec la clinique voisine et des liens avec l'hôpital de Châteauneuf (lire ci-dessous).

### 3 Des recrutements qui donnent de l'air

Une grosse satisfaction, le centre hospitalier a enregistré des départs de médecins, mais le solde est « largement positif » avec plusieurs recrutements : deux praticiens en gériatrie, deux en médecine interne et polyvalente, un pédiatre, notamment, mais aussi des médecins généralistes à la retraite qui interviennent pour améliorer la prise en charge des résidents des Ehpad et de la maison d'accueil spécialisée. « Chez nous, tout dépend de la communauté médicale », observe Thierry Cailbault, de la CGT, qui pointe la

difficulté à remplacer un départ à la retraite d'un médecin en cardiologie. Les recrutements sont également compliqués pour les soins palliatifs et les gynécologues obstétriciens.

### 4 « Battons-nous pour notre modèle de santé »

« L'hôpital, pour moi, c'est un miracle quotidien », glisse Stéphane Jacob. « Battons-nous pour la défense de notre modèle de santé », enjoint Delphine Chenevier, présidente de la commission médicale d'établissement, qui aimerait que cette préoccupation émerge dans le débat national actuel. Président du conseil de surveillance, Michel Gourinchas a été dans son sens en rappelant que la mobilisation « du personnel, des élus et des habitants » avait été cruciale lors de la crise de 2018.

## Vers une fusion avec Châteauneuf ?

**MUTUALISATION** Les deux hôpitaux ont une direction commune depuis 2016

Depuis 2016, l'hôpital de Châteauneuf-sur-Charente est dirigé par l'équipe à la tête du centre hospitalier de Cognac. « C'était lié au départ d'un directeur qui était là depuis longtemps. Mais les deux établissements restent autonomes », précise Stéphane Jacob. Il envisage de pousser plus loin les « organisations communes », par exemple sur l'approvisionnement, les ressources humaines, la facturation.

Une fusion est-elle envisageable, comme cela s'est passé il y a dix ans pour l'hôpital de Jarnac ?

« C'est une hypothèse. Quand on est pacsé, il arrive qu'on passe à l'étape du mariage. On est devenu vraiment interdépendants. Il serait difficile pour Châteauneuf de reprendre son autonomie sans grever son budget », estime le directeur du pôle cognaçais.

### Négatif pour le personnel

Les syndicats se montrent très défavorables à une telle perspective. « Cela génère des économies de personnel, sans nous apporter de bénéfices. Les agents de Jarnac ont perdu beaucoup il y a dix ans,

ils avaient de meilleures conditions, et leur établissement disposait d'une assurance pour le remplacement du personnel que l'on n'a pas à Cognac », commente Francis Fredon, délégué FO. Selon lui, le personnel de Châteauneuf-sur-Charente serait également perdant.

« On nous avait dit qu'il n'y aurait pas de mobilité personnelle, et ça a fini par s'imposer. Avec Châteauneuf, ce n'est pas les mêmes distances », pointe-t-il par ailleurs. Les élus castelnoviens seraient également hostiles à une fusion.



Point fort de Châteauneuf, les soins palliatifs. ARCHIVES PH.M.

DU 9 JANVIER  
AU 12 FÉVRIER

**SOLDES**  
JUSQU'À  
**-50%**

**Meubles VERT**  
COGNAC  
www.meublesvert.fr

### AGENDA

#### AUJOURD'HUI

**Rendez-vous pour les seniors.** À 14 h, Galette des rois et animation musicale de Valérie Combaud en présence du Maire. Espace 3000. Infos et réservations au 05 45 36 55 20 ou 06 81 51 74 39.

**Atelier d'écriture.** De 14 h à 17 h, « itinéraire d'un rêve », à la bibliothèque, 10 rue du Minage. Tél. 05 45 36 19 50.

« Portraits vigneron ». De 14 h à 18 h, exposition autour de grands panneaux retraçant chacun la vie d'un personnage pendant cette période, au musée des arts du cognac. Entrée libre. Tél. 05 45 36 21 10.

**Balade à pied ou à vélo.** 7 km de chemin aménagé le long de la Charente, à la base plein-air André Mermet. Tél. 05 45 82 46 24. Départ de la boucle 24 de Charente Vélo : un circuit découverte de 23 km (facile) et un circuit d'exploration de 41 km (difficile).

### UTILE

« Sud Ouest » rédaction, 9, place François-1<sup>er</sup>. Tél. 05 45 36 62 80. Courriel : cognac@sudouest.fr

# Les forces vives au rendez-vous des vœux

Cent cinquante personnes au moins étaient présentes dans la grande salle de l'Abaca lundi dernier, alors que le maire et les élus municipaux se trouvaient sur la scène pour la traditionnelle cérémonie des vœux aux « forces vives de la commune ». Alain Riffaud l'a rappelé : douze ans déjà que ce rendez-vous spécifique a lieu en début d'année, une occasion de partager et d'évoquer la vie de la collectivité.

L'année 2018 a vu « une réduction drastique du budget de la commune, moins 30 %, à la suite d'une erreur de calcul par les services de l'État des bases du foncier bâti des années précédentes » ; il n'est pas sûr que 2019 soit beaucoup plus favorable.

## Dynamique positive

Et pourtant la commune ne manque ni de projets novateurs, ni de tâches à poursuivre. Ainsi, après la création des trottoirs à Orlut et la construction du giratoire de l'Abaca, l'aménagement de la place du Champ-de-foire (trottoirs, arbres, parkings) et la réfection du Pont de fer sur l'Antenne vont se continuer cette année. Viendront également les travaux dans les bourgs de Cher-

ves et de Richemont : trottoirs adaptés à la circulation des personnes à mobilité réduite, busage et remblaiement du fossé de la route de Javrezac. Des études seront lancées concernant la construction, avenue Jean-Monnet, d'un bâtiment destiné à héberger un boulanger-pâtissier. Le développement du cabinet médical est également en réflexion, et l'accès au très haut débit devrait être assuré en 2019-2020.

De nouvelles entreprises ont été créées en 2018 ; d'ici peu, une boucherie devrait être opérationnelle place de Chez Théré. Le lotissement des Gâtines commence à se remplir ; la démographie locale enregistre un petit excédent des naissances sur les décès. Cette dynamique en divers domaines est à relier à l'action constante des associations et clubs locaux, témoins privilégiés de la vitalité locale : près de 20 d'entre eux étaient représentés lors des vœux, aux côtés des entreprises, commerces, professions libérales, établissements scolaires et de formation, et autres services qui constituent les « forces vives de Cherves-Richemont ».

**Pierre Barreteau**



Alain Riffaud et les élus, réunis lundi dernier à l'Abaca. PHOTO P.B.

## Une marche de plus gravie

La Ville a organisé son premier concours des Jardins balcons fleuris et potagers en 2018. C'est à l'occasion de la cérémonie des vœux, jeudi dernier, que s'est faite la remise des prix. Catherine Steullet remporte le prix du jardin fleuri et/ou paysager, Mireille Melinge celui des balcons fleuris et Hervé Morel, président de l'association Nature et jardinage, celui du jardin potager.

Jean-Pierre Doublet, conseiller délégué aux Espaces verts, a profité de cette tribune pour annoncer la dernière marche gravie par la Ville dans sa quête d'une com-

mune sans pesticide. Adhérente à Charte Terre Saine Poitou Charentes depuis 2011, outre les trois papillons, Châteaubernard peut désormais afficher l'ultime distinction, la « mention spéciale », celle du très bon élève, en répondant aux trois exigences que sont « gérer 100 % des espaces communaux sans pesticide, mener des actions de sensibilisation au jardinage et au désherbage sans pesticide, organiser un concours des maisons/jardins fleuris avec une catégorie sans pesticide ».

**Sandra Balian**



**Hervé Morel, président de Nature et jardinage, récompensé. s.b.**

### Toute une nuit dédiée à la lecture

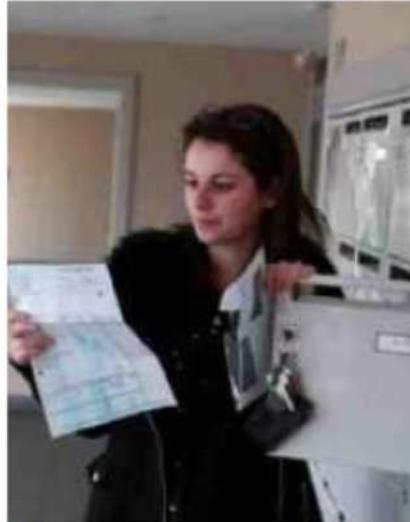
**CULTURE** Partout en France, la Nuit de la lecture se tiendra ce samedi. Cognac n'échappe pas au programme de cette troisième édition. La bibliothèque (désormais gérée par l'Agglomération de Grand-Cognac) propose elle aussi des animations pour les en-

fants âgés jusqu'à 10 ans. Des lectures de contes et autres histoires de la nuit seront organisées de 18 à 19 heures. Ensuite un atelier parents-enfants se déroulera jusqu'à 20 h 30, sur le thème « théâtre d'ombre autour d'un conte ». Pour les grands, un scrabble géant sera proposé, soit avec un niveau débutant, soit pour les experts.

# Un acompte versé sous conditions

**IMPÔTS** Le fisc consent une avance de trésorerie aux bénéficiaires de crédits et de réductions d'impôt. Tout le monde n'est pas concerné

Pour des millions de salariés imposables, c'est la soupe à la grimace qui se profile, fin janvier, lorsqu'ils découvriront le montant de leur salaire net amputé du prélèvement à la source (PAS). Toutefois, ceux qui ont eu les moyens de réaliser un investissement locatif, ou d'employer un salarié à domicile en 2017, se consoleront car ils vont bénéficier, dès cette semaine, d'une avance de 60 % sur les sommes déboursées, le solde étant réglé dans le courant du mois de septembre 2019. Ce système d'acompte alambiqué a été mis en place pour atténuer les effets d'un décalage trop important entre la date du prélèvement à la source et celle du versement de l'avantage fiscal.



**La lecture des fiches de paie de janvier devrait provoquer quelques grincements de dents.** PHOTO THIERRY DAVID/ « SUD OUEST »

Accessoirement, ces « étrennes » fiscales permettront peut-être de soutenir la consommation en ce début d'année incertain. Précisons que ces avances ne s'appliquent que sur les dépenses payées en 2017 et déclarées aux impôts en 2018. Les contribuables qui ont effectué des dépenses ouvrant droit à une réduction fiscale au cours de l'année 2018 devront patienter jusqu'en janvier 2020 pour être remboursés. L'administration fiscale rappelle également que ces acomptes ne s'appliquent qu'aux dépenses « récurrentes ».

#### **Quels crédits sont éligibles ?**

Les crédits et réductions d'impôt ouvrant droit à l'avance concernent notamment l'emploi d'un salarié à domicile, les dépenses liées à la dépendance, les frais de garde de jeunes enfants, les cotisations syndicales, les dons aux œuvres et partis politiques ainsi que les investissements locatifs (Pinel, Duflot, Scellier, Censi-Bouvard et le logement outre-mer). Par contre, le crédit d'impôt transition énergétique (CITE), les réductions accordées à la suite d'un investissement dans les PME, le dispositif Malraux, le Girardin (investissements productifs en outre-mer) ou encore la réduction d'impôt pour frais de scolarité ne sont pas éligibles à l'acompte.

Considérés comme « occasionnels », ces bonus fiscaux ne seront

remboursés qu'à l'été 2019, en une seule fois. Que les heureux bénéficiaires de l'acompte qui ont suspendu en 2018 les dépenses qui y ouvriraient droit ne se réjouissent pas trop vite ! Ils devront rembourser l'avance consentie en septembre 2019, après la déclaration de revenus 2018 à effectuer au printemps prochain.

Déclenché le 15 janvier 2019, le paiement de l'avance devrait apparaître sur les comptes des contribuables en fonction des délais pratiques par leur banque. Les particuliers qui n'ont pas transmis leurs coordonnées bancaires à l'administration fiscale toucheront l'acompte sous forme de lettre-chèque avant la fin de ce mois de janvier.

Selon le ministère des Comptes publics, environ 9 millions de foyers fiscaux sont concernés par ce dispositif dont le coût global devrait avoisiner les 5,5 milliards d'euros. Le système de l'acompte devrait être reconduit les années suivantes. Le fisc prendra ainsi en compte les crédits d'impôt de l'année passée au moment de la régularisation fiscale de l'été, mais versera une avance de 60 % pour certains dispositifs avant le 1<sup>er</sup> mars.

De quoi apaiser les plus rétifs à la réforme du prélèvement.

**Thierry Gironde**

[www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr) ou contactez le 0 809 401 401